

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2015

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2949)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 52

présenté par
Mme Zanetti

ARTICLE 4 QUATER A

À l'alinéa 66, après la référence :

« L. 2323-83 »,

insérer les mots :

« du code du travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.